

## COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

13 juin 2019

Sur convocation de son Président, l'Assemblée Générale Ordinaire de l'APREG s'est tenue le jeudi 13 juin 2019 à la salle Racine, 30700 Mairie d'Uzès.

Il accueille les participants et ouvre la séance à 17h20 en informant les participants de l'intervention publique de Monsieur Joseph qui aura lieu après la tenue de l'Assemblée Générale à 17h45, il suit alors les points de l'ordre du jour.

### 1. Accueil/émargement

Le Président constate que sur la liste d'émargement et au vu des pouvoirs reçus :

- pour le 1<sup>er</sup> collège, sur les 27 personnes morales ayant payé leur cotisation pour l'année en cours : 15 sont présentes et 4 représentées.
- pour le 2<sup>ième</sup> collège, sur les 149 personnes physiques ayant payé leur cotisation pour l'année en cours, 68 personnes sont présentes et 28 représentées.

Plus d'un tiers des membres à jour de leur cotisation étant présents ou représentés, l'Assemblée peut valablement délibérer.

### 2. Rapport d'activités 2018 et rapport moral

Le Président, compte tenu du peu de temps disponible avant la présentation de notre intervenant, synthétise, sur quelques diapositives, le rapport d'activités 2018 et le rapport moral qui ont été envoyés à chacun avec la convocation (disponibles sur le site internet).

Il rappelle la neutralité de notre association, l'augmentation de sa représentativité (à ce jour : 27 personnes morales, dont les deux dernières, l'Association des Propriétaires Forestiers du Gard et le Comité de Promotion des Produits Agricoles d'Uzès, et près de 150 personnes physiques adhérent également). Notre association a été agréée « environnement », depuis décembre 2018, par la Préfecture.

Le site internet : [lesamisdupnrdesgarrigues.org](http://lesamisdupnrdesgarrigues.org) a été créé et est un formidable relais d'informations.

Nous avons identifié 37 experts, parmi nos membres, qui sont prêts à participer aux travaux de conception de la charte.

P1/4

Le rythme des réunions d'information dans les communes, important en 2017, s'est considérablement ralenti. En revanche les rencontres avec les élus et en particulier les responsables de toutes les

communautés de communes concernées par le projet se sont multipliées pour essayer de les convaincre à engager la création de l'association de préfiguration bloquée par des conflits de compétence entre structures administratives différentes.

### **3. Présentation des comptes 2018:**

En l'absence de la trésorière, le Président présente le détail des comptes 2018, en remerciant Florence Clap pour avoir repris cette fonction en cours d'année.

Le compte d'exploitation de l'année 2018 fait apparaître des charges de 3922€ (essentiellement liées à la mise en place du site internet 1660€, à la participation au Congrès des PNR et aux frais de déplacements des membres du Bureau, sous forme de contribution volontaire) et un produit de 3365€ (subvention de 400€ de la Présidence du Département, dons de 1515€ et 1450€ de cotisations des membres) accusant un déficit de 557€. Le bilan fin 2017 de 1278€ permet ainsi de commencer l'année 2019 avec une réserve de 721€.

Le Département a renouvelé sa subvention en 2019, les cotisations et dons des adhérents sont en augmentation, le budget de 2019 devrait être équilibré.

### **4. Approbation des comptes :**

Les comptes 2018 sont approuvés à l'unanimité des présents et représentés.

### **5. Quitus aux administrateurs**

L'Assemblée Générale donne quitus aux administrateurs à l'unanimité des présents et représentés.

### **6. Priorités et programme 2019 :**

Notre objectif prioritaire est qu'une association d'émergence ou de préfiguration voit le jour avant la fin de l'année et que le réel travail de conception puisse commencer.

Nos contacts avec les élus se renforceront et notre association doit poursuivre sa consolidation en s'élargissant à de nouveaux membres et devenir ainsi un représentant incontestable de la société civile.

### **7. Election des administrateurs :**

Le nombre d'administrateurs a été porté à 21 comme le prévoit nos statuts, à savoir 14 administrateurs en collège 1 (personnes morales) et 7 administrateurs en collège 2 (personnes physiques).

P2/4

Nous devons renouveler 1/3 des postes chaque année, soit, cette année : 5 postes en collège 1 et 2 postes en collège 2. Se sont présentés à l'élection :

Collège 1 : Domaine de Castelnaud, Présent de Garrigues, Prima Vera, Sorève et UPGD  
Collège 2 : Dominique Forces et Regina Whelan

Les candidats sont élus pour 3 ans à l'unanimité des présents et représentés.

## **8. Questions diverses :**

En l'absence de questions diverses, le Président lève la séance à 17h45 en accueillant Monsieur Jean-Louis Joseph.

### **INTERVENTION DE JEAN-LOUIS JOSEPH :**

L'intervention de M. Joseph est faite en séance publique, avec la présence de nombreux élus venus pour l'occasion : Jean-Luc Chapon, maire d'Uzès, Fabrice Verdier et Monique Novaretti, Conseillers Régionaux, les députés Philippe Berta, Annie Chapelier était représentée par Gérard Unternaehrer, le président du PETR Louis Donnet, la conseillère départementale Muriel Dherbecourt et de nombreux maires.

L'article du Midi Libre joint au présent compte-rendu résume bien l'intervention de Monsieur Joseph et les discussions qui ont suivi.

Monsieur Joseph, agriculteur, ancien maire, a présidé le PNR du Lubéron et la Fédération Nationale des PNR pendant 14 ans. Il a expliqué le fonctionnement d'un PNR et donné de nombreux exemples sur l'apport d'un PNR dans un territoire donné.

Quelques arguments relevés au cours de son intervention :

- Les PNR existent depuis 50 ans, ils sont 54 actuellement. Son expérience montre qu'un PNR est difficile à mettre en place, mais une fois qu'il est créé, personne ne veut en sortir, et au contraire, nombre de communes veulent y rentrer à chaque renouvellement d'agrément. Le parc du Lubéron est ainsi passé de 22 communes à 77 communes actuellement.
  - Le seul demi-échec est le PNR du Marais Poitevin créé en 1979. Il a été déclassé en 1996, car les agriculteurs n'ont pas respecté la charte en asséchant une partie des marais. Revenant sur cette erreur, le Parc a pu retrouver le label PNR en 2014.
  - Les Parcs gagnent la plupart des appels à projets
  - 1€ investi dans des projets permet de récolter de 10 à 20€ de fonds extérieurs
  - Les PNR résistent mieux en période de crise grâce au développement des emplois non délocalisables
- P3/4
- Un Parc n'apporte pas de contrainte techniques supplémentaires
  - Les PNR couvrent déjà 16% du territoire, il existe actuellement une vingtaine de projets, tous

n'aboutiront pas. On va arriver à saturation, l'Etat risque fort de ne plus accepter de nouveaux projets à l'avenir.

L'intervention de Monsieur Joseph se termine à 19h30 et est suivie d'un verre de l'amitié.

Vallabrix le 2 juillet 2019

Le Secrétaire de Séance

Alain Loones  
Secrétaire Général

---

**APREG - Association des Amis du PNR des Garrigues** Domaine de Castelneau - 30700 - Saint Quentin la Poterie

Association d'intérêt général, déclarée le 27/04/2014 n° W302011345. Agréée Environnement le 7/12/2018.

✉ [contact@lesamisdupnrdesgarrigues.org](mailto:contact@lesamisdupnrdesgarrigues.org)

<https://lesamisdupnrdesgarrigues.org/>